

MARS 2008 | NUMÉRO 137

CommonConcern

PUBLICATION DE LA YWCA MONDIALE



World YWCA

CHRONIQUE:

CEDAW, un instrument de changement

JEUNES FEMMES DYNAMIQUES:

CEDAW et les droits à la santé sexuelle et reproductive

VIH ET SIDA:

Comment la Convention CEDAW aborde le VIH et SIDA

Sommaire

03 | Editorial

NOUVELLES

04 | Dans cette rubrique, les YWCA du monde entier - présentes dans 125 pays - sont à l'honneur. Ce sont 20'000 communautés qui agissent au nom de la paix, la justice, les droits humains et l'environnement et sont au premier rang dans la valorisation du statut des femmes depuis plus d'un siècle.

Chronique:

08 CEDAW, un instrument de changement

En tant que femmes de la YWCA, nous pouvons fusionner nos énergies et nos expériences pour agir auprès des gouvernements et rendre la CEDAW bien concrète dans la vie des femmes.

APPEL À L'ACTION

12 | La sécurité des femmes dépend de la justice économique

13 | Une approche holistique de la santé et des droits sexuels et reproductifs

JEUNES FEMMES DYNAMIQUES

14 | Financer l'égalité des genres et l'émancipation des femmes

INITIER LE CHANGEMENT

16 Les femmes, initiatrices de changement social

La longue lutte de la YWCA pour l'émancipation des femmes a fait de l'organisation un partenaire important de l'ONU dans la conception de traités majeurs.

VIH ET SIDA

18 Comment la Convention CEDAW aborde le VIH et SIDA

L'extrait suivant est issu de la récente publication du Centre pour les Droits Reproductifs, "Faire peser les droits" (titre original en anglais Bringing Rights to Bear). Il explore les moyens par lesquels la CEDAW traite des problèmes relatifs à la propagation du VIH et des autres maladies sexuellement transmissibles (MST).



XVIIe CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

20 En route pour AIDS 2008

La XVIIe Conférence Internationale sur le SIDA aura lieu du 3 au 8 août à Mexico. Plus de 25000 personnes et 3000 médias internationaux sont attendus pour l'occasion

22 | Les Gens

23 | Donatrices

Présidente: Susan Brennan **Secrétaire générale:** Nyaradzayi Gumbonzvanda **Directrice de publication:** Kaburo Kobia **Coordinatrices:** Sarah Davies, Sylvie Jacquat **Distribution:** Fiona Wilkie. Les articles peuvent être reproduits avec l'accord de la YWCA Mondiale. Common Concern ISSN 1025-4099. Images et photographies sont protégées par les droits d'auteur et ne peuvent être reproduites sans permission ©2008 World YWCA. Common Concern est publié en anglais et espagnol, pour commander un exemplaire, contactez worldoffice@worldywca.org

Editorial

Plus de 185 pays ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ; d'autres ont adopté des lois spéciales soutenant cette charte internationale pour les droits des femmes. Les gouvernements sont incités à accélérer la mise en oeuvre de la CEDAW. Cette mise en application des principes de la Convention comprend notamment l'adoption de lois nationales promouvant les droits des femmes, l'organisation de services dans les domaines de la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, le conseil, le transport et même l'allocation d'aides budgétaires adéquates pour les programmes et projets permettant l'émancipation des femmes et la réduction des inégalités de genre.

Le Conseil de la YWCA Mondiale, lors de son assemblée en 2007, a adopté une résolution demandant au mouvement de la YWCA de mettre l'accent sur la mise en oeuvre de la CEDAW, en tant qu'affirmation de l'engagement de l'organisation dans l'action mondiale pour les femmes. Cette importante résolution appelle les YWCA à participer au contrôle et à la mise en application de la CEDAW dans leurs pays respectifs et à présenter des rapports périodiques - dont les rapports alternatifs des ONG - auprès du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Le présent numéro du Common Concern établit des liens entre la signification, le contenu, la valeur de la CEDAW et la réalité des programmes quotidiens des associations membres dans divers pays. La Chronique sur la CEDAW permet de mieux connaître les bases de cette Convention, la signification de l'égalité et la manière de développer les droits pour toutes les femmes. On obtient ainsi un bon aperçu du processus de rapport et des actions que peuvent mener les YWCA et les organisations de la société civile afin de promouvoir la CEDAW.

Le VIH et SIDA demeure un défi à l'échelle mondiale dans le cadre de l'émancipation des femmes. Dans la présente édition, le lien entre la CEDAW et le VIH et SIDA est mis en exergue; on y trouve aussi des informations concernant la manière dont il faut continuer de traiter ce problème. La XVIIe Conférence Internationale sur le SIDA, qui se tiendra à Mexico du 3 au 8 août 2008, est le plus important sommet sur le sujet, une plate-forme mondiale pour l'affirmation des défis mondiaux dans la riposte au VIH. Une délégation de la YWCA y participera et veillera à faire entendre les voix des femmes dans la riposte à la pandémie du VIH et SIDA.

La YWCA Mondiale se réjouit de l'amélioration progressive de la condition de la femme grâce, en particulier, à la persévérance du mouvement des femmes et à la mise en place d'instruments tels que la CEDAW. Certes, de nombreux progrès restent à accomplir, mais la YWCA Mondiale se consacre précisément à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles afin d'assurer la promotion et la protection des droits humains et de l'égalité des genres dans le monde entier. ■



Nyaradzayi Gumbonzvanda
Secrétaire générale de la YWCA Mondiale

La YWCA Mondiale se réjouit de l'amélioration progressive de la condition de la femme grâce, en particulier, à la persévérance du mouvement des femmes et à la mise en place d'instruments tels que la CEDAW

Nouvelles

Des YWCA dans le monde

Dans cette rubrique, les YWCA du monde entier - présentes dans 125 pays - sont à l'honneur. Ce sont 20'000 communautés qui agissent au nom de la paix, la justice, les droits humains et l'environnement et sont au premier rang dans la valorisation du statut des femmes depuis plus d'un siècle.



UN RAPPORT RÉVÈLE QUE LA PEUR DE LA VIOLENCE EMPÊCHE LES FEMMES D'ENVISAGER UN TRAITEMENT ANTIRÉTROVIRAL

A bus basés sur le genre et traitement contre le VIH et SIDA pour les femmes en Zambie » (titre original en anglais : « Hidden in The Mealie Meal- Gender-Based Abuses and Women's HIV and AIDS Treatment in Zambia ») est un rapport complet sur les difficultés auxquelles sont confrontées les femmes séropositives lorsqu'elles envisagent un traitement. Cet exposé effectué en collaboration avec la YWCA de Zambie, identifie les obstacles liés au genre, ceux-là qui empêchent les femmes de chercher des informations sur le VIH ou de démarrer puis poursuivre un traitement antirétroviral (ARV). Les obstacles cités sont la violence, la peur de la violence conjugale, de l'abandon et du divorce dans un environnement où les femmes n'ont pas de droit personnel assuré. Dans ce rapport, il est dit que « ces abus sont commis dans un contexte de pauvreté et dans une culture qui excuse l'autorité et le contrôle des hommes sur les femmes. »

La YWCA de Zambie gère les deux seuls centres du pays destinés aux femmes touchées par la violence domestique. En effet, les services de santé du pays prennent rarement en considération la violence envers les femmes sauf en cas de signes visibles d'abus physique. Les femmes qui portent les stigmates de la violence domestique sont orientées vers les centres YWCA, lesquels délivrent des services de conseil et de soutien psychologique.

Dans le rapport, Yeta Mekazu, responsable du centre de la YWCA à Lusaka, explique que « la violence interfère très souvent avec le traitement ARV. Il existe de nombreux cas parmi les femmes du centre YWCA. Le compagnon de l'une d'entre elles avait jeté les médicaments et lui avait dit : "si tu dois prendre des médicaments, tu quittes cette maison" ».

Le rapport est disponible sur le site internet de l'organisation Human Rights Watch: www.hrw.org

DES ACTEURS EN PARTENARIAT AVEC LA YWCA DE LA BARBADE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE DE JEUNESSE

En 2007, la YWCA de la Barbade a lancé la campagne 'Saving Today's Children for Tomorrow's Future' ("Sauver les enfants d'aujourd'hui pour demain").

Cette campagne est une collecte de fonds pour la mise en oeuvre de programmes d'aide aux jeunes défavorisés de la Barbade. L'un des projets en développement, grâce à cette campagne, est la construction d'une auberge de jeunesse pour les orphelins. En plus du logement, la YWCA de la Barbade espère apporter conseils et leçons de vie.

La YWCA de la Barbade a établi un partenariat avec le Gala Theatre de Londres et la Barbade, une association à but non lucratif réunissant des acteurs de l'île et des acteurs britanniques pour monter des pièces de théâtre de haute qualité. Le Gala Theatre a exprimé sa volonté de soutenir la campagne de la YWCA et tout particulièrement le financement de l'auberge de jeunesse. Une partie des recettes de la prochaine représentation de "Macbeth" de Shakespeare sera consacrée à ce projet.

AFRICAN PARTNERSHIP SAFARI CONDUIT À DE NOUVELLES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE MADAGASCAR

La YWCA de Madagascar et la YWCA de France ont établi une nouvelle collaboration, encouragée lors des visites safaris réalisées dans le cadre de African Partnership Safari, en préalable au Conseil Mondial de la YWCA. « Ce partenariat est un exemple concret de ce que le African Partnership Safari devait accomplir », affirme Hélène Yinda, Directrice des programmes pour l'Afrique de la YWCA Mondiale. L'objectif de ces visites safaris étaient de promouvoir le partenariat, d'échanger des connaissances et de partager des expériences.

Le but la nouvelle collaboration est double: apporter un soutien à la YWCA de Madagascar dans l'amélioration de son infrastructure et de ses capacités tout en procurant une leçon d'expérience à la YWCA de France. La YWCA de Madagascar prévoit la construction d'un centre de formation pour les femmes et les filles, apportant à celles-ci connaissances et informations sur la prévention au VIH et sur les droits humains. Le bâtiment servirait aussi d'espace sûr pour les femmes et les filles. Grâce au partenariat, la YWCA de France fournira de l'aide en vue de la construction de ce centre.

Ce partenariat a commencé en décembre 2007 lorsqu'une volontaire de la YWCA de France, Mélanie Anton, est arrivée dans la capitale de Madagascar, Antananarive, pour une mission d'un an. Durant son séjour, Mélanie découvre les réalités locales auxquelles sont confrontées les femmes à Madagascar et acquiert une meilleure compréhension des enjeux auxquels la YWCA doit faire face. Mélanie Anton travaille avec les membres de la YWCA de Madagascar au développement d'un plan d'action stratégique définissant des méthodes durables de gestion du futur centre.

« Ce partenariat répond aux besoins des deux associations », explique Hélène Yinda. « D'une part, cela permet à

la YWCA de Madagascar de développer ses capacités et de recevoir un soutien direct grâce à la présence de Mélanie; d'autre part, il est une formidable occasion pour la YWCA de France de mieux appréhender la réalité sur le terrain. »

Le partenariat établi entre la YWCA de France et celle de Madagascar fait partie du plan stratégique de la YWCA Mondiale pour 2008-2012, qui vise à encourager les échanges bilatéraux entre les YWCA afin d'optimiser les occasions d'apprendre, la bonne gouvernance et le développement du leadership des femmes et des filles.

LA YWCA DU BANGLADESH POURSUIT SON SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LE CYCLONE SIDR



Le 15 novembre 2007, le cyclone Sidr a frappé le Bangladesh, causant de graves dommages matériels dans plus de 30 districts et entraînant des besoins humanitaires à grande échelle: des millions de personnes devenues sans abri, une destruction des cultures et des moyens de subsistance, et une pénurie d'abri, de nourriture, d'eau et de moyens sanitaires. Environ 8,9 millions de gens ont vu leurs habitations détruites.

Les besoins spécifiques des enfants et des femmes sont souvent négligés dans les situations de crise. C'est pourquoi la YWCA du Bangladesh a immédiatement réagi en apportant une aide d'urgence et en lançant un programme de réhabilitation. La première phase de ses actions a été la distribution de nourriture et de biens de première nécessité. Depuis novembre, la YWCA du Bangladesh a apporté de l'aide à près de 4 000 familles touchées par la catastrophe. Dans les zones les plus sinistrées, des milliers de foyers ont totalement perdu leur source de revenu. La YWCA du Bangladesh distribue aussi du matériel scolaire aux enfants afin qu'ils puissent continuer leur scolarisation et développe des initiatives afin d'aider les femmes à reconstituer leurs moyens de subsistance.

De la YWCA Mondiale



CEDAW: LA YWCA MONDIALE ORGANISE UNE RÉCEPTION

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW en anglais) a tenu sa 40e session à Genève, en Suisse, du 14 janvier au 1er février. Les 23 membres experts du comité ont reçu les rapports de la Bolivie, Burundi, Arabie Saoudite, France, Liban, Luxembourg, Maroc et Suède. L'étude de ses rapports visait à analyser comment ces gouvernements appliquent la convention CEDAW dans leur pays.

Le 21 janvier, la YWCA Mondiale, le Comité ONG sur le Statut de la femme (Genève) et la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILFP) ont organisé ensemble une réception de bienvenue au comité CEDAW, lequel a transféré ses bureaux de New York à Genève. Natalie Fisher-Spalton, Secrétaire générale adjointe, a saisi l'occasion pour présenter à l'assemblée la nouvelle Secrétaire générale de la YWCA Mondiale, Nyaradzayi Gumbonzvanda.

La Secrétaire générale a mis en exergue la valeur du travail du comité dans l'avancement des droits des femmes à travers le monde. Nyaradzayi Gumbonzvanda a également attiré l'attention sur le lien important entre la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et la convention CEDAW, notant que le travail de la YWCA Mondiale encourage à la fois l'égalité de genre et le rôle des femmes dans la construction de la paix. La Secrétaire générale a encore rappelé à quel point il est crucial d'identifier l'impact du VIH et SIDA dans l'application de la convention.

ALLONGER LES FONDS POUR LES ORGANISATIONS DE FEMMES

La Commission sur le Statut des Femmes (sigle anglais CSW) des Nations Unies s'est réunie à New York du 25 février au 4 mars. Cette année, la Commission a exploré comment les engagements des gouvernements sur l'égalité de genre peuvent et doivent être facilités à travers des politiques financières et macro-économiques.

La YWCA Mondiale a mis au défi les Etats membres en les encourageant à augmenter les fonds pour des problématiques particulières insuffisamment prises en compte par la Commission, en particulier : Le financement dans le renforcement des capacités des femmes dans le contexte du VIH et SIDA ; L'allocation de ressources adéquates à travers des mécanismes de financement flexibles et accessibles pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations ; La reconnaissance dans l'investissement des femmes au sein de leur propre mouvement.

La YWCA Mondiale a organisé une table ronde intitulée « Approches innovatrices pour financer l'égalité de genre et le renforcement des capacités des femmes. » À cette occasion, Susan Brennan, Présidente de la YWCA Mondiale, a partagé l'expérience de la Campagne « Pouvoir de changer » qui compte un fonds de 10 millions de dollars américains adressé au développement du leadership des femmes et des jeunes filles. «Les YWCA des quatre coins du monde sont des organisations pleines de ressources» déclarait Susan Brennan. Lady Comfort Ani, membre du Conseil d'administration de la YWCA Mondiale et vice-présidente, conduisait la table ronde.

À l'occasion d'une seconde table ronde organisée conjointement avec UNIFEM et intitulée « Financement au nom de l'égalité de genre et renforcement des capacités des femmes dans les Etats fragiles », Nyaradzayi Gumbonzvanda, Secrétaire générale de la YWCA Mondiale affirmait : «Les femmes du terrain doivent participer dans l'analyse de leur propre risque. Elles connaissent la réalité de ce qui se passe et ce qui reste à faire».

Jessica Notwell, jeune membre du Conseil d'administration de la YWCA Mondiale, a participé aux diverses réunions, apportant une perspective jeune. Nataliia Aleksandrovich, Directrice de Programme de la YWCA pour l'Europe, Noha El-Shareif, stagiaire à la YWCA Mondiale et Jessica Notwell ont activement défendu les questions touchant les jeunes femmes.

CHANGER LES FACTEURS CULTURELS ET ÉCONOMIQUES COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ DES FEMMES

La YWCA Mondiale a longtemps été perçue comme un espace d'accueil sûr pour les femmes et les jeunes filles. Au 20ème siècle déjà, des jeunes femmes de Grande-Bretagne, d'Europe et d'Amérique du Nord trouvaient refuge auprès de la YWCA alors qu'elles étaient au service de leur patrie durant la Première Guerre Mondiale ; Au 21e siècle, des jeunes femmes de Hong Kong, du Canada ou d'Angola trouvaient un appui auprès des centres de crise de la YWCA. La YWCA a depuis longtemps protégé et défendu d'une voix forte les femmes victimes de violence.

À l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, le 8 mars, la YWCA Mondiale a appelé les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires à agir au nom de la sécurité des femmes et des jeunes femmes, dans leur maison, au travail et à l'école.

Dans l'appel lancé pour marquer cette journée, la YWCA Mondiale a mis en lumière l'importance de l'avancement dans le processus de changement des facteurs sociaux,

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, le 8 mars, la YWCA Mondiale a appelé les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les groupes communautaires à agir au nom de la sécurité des femmes et des jeunes femmes, dans leur maison, au travail et à l'école.

culturels et économiques lesquels compromettent la sécurité des femmes. « Une allocation flexible et adéquate de fonds pouvant fournir des services appropriés et garantir une égalité des chances doit être considérée », déclare le texte. Il met aussi en évidence trois domaines clés pour une action immédiate : Réduire la vulnérabilité des femmes face au VIH et SIDA ; Mettre fin à la violence à l'égard des femmes ; Engager les femmes dans la résolution de conflit et dans la construction de la paix.

ORIENTER LES MESSAGES SUR LE VIH VERS LES JEUNES

La YWCA Mondiale a participé à la Consultation Mondiale des Jeunes sur la Campagne Mondiale du SIDA, à Amsterdam, aux Pays-Bas, du 29 au 31 janvier. La Campagne de la Journée Mondiale sur le SIDA a réuni des représentants des organisations de jeunesse du monde entier afin de décider de moyens visant à développer le plaidoyer en matière de VIH et SIDA, tout particulièrement concernant l'engagement mondial pour l'accès universel au traitement. En 2005, les dirigeants des pays membres du G8 et des Nations Unies se sont engagés à développer et à mettre en oeuvre un ensemble de mesures en faveur de la prévention contre le VIH, du traitement, et des soins dans le but de se rapprocher le plus possible de l'objectif d'accès universel au traitement d'ici 2010 pour tous ceux qui en ont besoin.

Les participants à la consultation ont examiné de nouvelles façons de rendre ce message accessible à la jeunesse. Le groupe a par ailleurs constaté un manque de collecte de fonds et de conseils, ce qui représente un défi particulier pour l'engagement des jeunes dans le plaidoyer en matière de VIH.

LA YWCA MONDIALE RÉPOND À LA CRISE AU KENYA

La violence a surgi au Kenya à la suite des résultats des élections du 27 décembre 2007. La YWCA Mondiale a immédiatement répondu à la crise afin d'assurer les besoins de premières nécessités des femmes. Il s'agissait aussi de défendre leur participation aux efforts de médiation et au rétablissement de la paix par la promotion de la tolérance et du respect mutuel.

La YWCA Mondiale, la YWCA du Kenya et la Croix Rouge du Kenya ont réalisé ensemble une évaluation des besoins sur le terrain, en janvier, afin de définir les manques spécifiques des femmes et des jeunes filles ayant rejoint les camps de déplacés ou les locaux des YWCA de Likoni et de Siaya, servant de refuge.

La YWCA Mondiale a été particulièrement préoccupée par la situation des femmes déplacées vivant avec le VIH. La crise a occasionné un risque particulier, celui des femmes qui, avant la crise, suivait une thérapie anti-rétrovirale. Sous le coup de l'agitation soudaine, nombreuses ont dû quitter précipitamment leur maison, avec, bien souvent, peu de possession. Le traitement requiert un strict respect dans l'horaire de prise de médicament et son interruption peut entraîner des conséquences fâcheuses comme le développement de virus résistants. La YWCA du Kenya a soutenu de nombreuses femmes vivant avec le VIH en les dirigeant vers des réseaux de santé existant.

VISITE DE SOLIDARITÉ

Sur l'initiative du Conseil œcuménique des Eglises, une visite au Kenya a été organisée en février par une délégation œcuménique internationale en signe de solidarité. Dr Geeske Zane, membre du Conseil d'administration de la YWCA Mondiale et Nyaradzayi Gumbonzvanda, Secrétaire générale de la YWCA Mondiale, étaient membres du groupe dénommé Lettres vivantes. « Le défi de voir la jeunesse animée d'une énergie positive est extrêmement important », affirmait Geeske Zane, au retour de cette visite. « C'est merveilleux de voir que de jeunes leaders vont de l'avant et que de bonnes initiatives sont prises. »

Lisez les résultats des analyses et téléchargez les rapports : www.worldywca.org

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE: 7 MARS

Le bureau de la YWCA Mondiale a participé à la Journée mondiale de Prière, tenue à la chapelle de centre œcuménique de Genève, en Suisse.

La Journée mondiale de la Prière est un mouvement œcuménique universel fondé par des femmes qui se rassemblent pour une prière commune les premiers vendredis de mars. Chaque année, un thème est dédié à un pays en particulier. Cette année, les prières se sont tournées vers la Guyana. Le bureau de la YWCA Mondiale, du Conseil mondial des Eglises ainsi que des hommes et des femmes de congrégations religieuses de Genève ont organisé une célébration rédigée par des femmes du Guyana.

Une offrande a été réalisée pour soutenir le programme de formation sur le processus alimentaire d'une association locale de la YWCA de Guyana. Après le service, une vente de pâtisseries a été organisée.

A propos du projet de la YWCA de Guyana: www.worldywca.org

Chronique

CEDAW: un instrument de changement pour les femmes

CEDAW se réfère souvent comme étant le traité de droit international pour les femmes. Quelle est sa véritable portée? Comment utiliser cet instrument et réaliser un changement positif au sein d'une communauté? Caroline Lambert nous l'explique



Caroline Lambert est la Directrice exécutive de la YWCA d'Australie et s'implique depuis plusieurs années dans les questions relatives aux droits humains des femmes. Elle termine actuellement son doctorat sur l'intégration de questions commerciales dans le processus de rapport de la CEDAW. Elle est co-auteur du livre "Critical Chatter: Women and Human Rights Activism in South East Asia" et a co-édité "Global Issues, Women and Justice".

Chaque jour, dans la plupart des pays du monde, les femmes et les filles sont traitées différemment des hommes et des garçons dans leur communauté. Elles sont moins payées que leurs homologues masculins, ou bien elles sont obligées de rester à la maison pour s'occuper de leurs frères et sœurs au lieu d'aller à l'école, ou encore on les empêche d'occuper un rôle à responsabilité dans leur église, mosquée ou synagogue locale. Pourtant, la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée en 1979, interdit de telles formes de discrimination. Plus de 185 pays ont signé la CEDAW et doivent donc prendre des mesures particulières pour mettre fin à la discrimination envers les femmes, ceci en adoptant une nouvelle législation, en changeant les réglementations et en s'engageant dans des campagnes de sensibilisation du public.

QU'EST-CE QUE LA CEDAW?

La CEDAW représente l'aboutissement de dizaines d'années de travail effectué par les Nations Unies, les gouvernements, les organisations de défense des droits des femmes et les activistes. La première Conférence Mondiale sur les femmes qui s'était tenue à Mexico en 1975¹ appelait à la création d'un traité pour les droits de la Femme. Le 18 décembre 1979, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait alors la CEDAW et signalait ainsi l'acceptation par la communauté internationale de la nécessité d'une charte de droits pour les femmes. La CEDAW est devenue l'un des instruments de droits humains de l'ONU les plus efficaces en matière de protection des femmes contre la discrimination. C'est le premier traité international traitant de manière complète des droits fondamentaux des femmes dans les domaines de la politique, de la santé, de l'éducation, de l'économie, de l'emploi, de la loi, de la propriété, du mariage et des relations familiales.

Les Etats membres qui ratifient la CEDAW doivent rendre un rapport au Comité de la CEDAW tous les quatre ans, détaillant les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la Convention au niveau national. Lors des séances de rapport, les représentants des gouvernements sont encouragés à engager un dialogue constructif avec le Comité de la CEDAW concernant les lacunes et les défis. En 2000, un protocole optionnel de la CEDAW a été créé, autorisant le Comité à prendre en considération les requêtes provenant de femmes ou de groupes de femmes qui ont épuisé tous les recours nationaux pour leurs cas de discrimination.

¹ Mildred Persinger, membre de la YWCA des Etats-Unis et représentante de la YWCA Mondiale auprès des Nations Unies, a présidé le premier forum des ONG lors de la Conférence Mondiale sur les Femmes à Mexico en 1975. Pour plus d'informations sur sa contribution à l'ONU, voir page 16



Trois étapes-clé sont nécessaires pour qu'un gouvernement mette en oeuvre la CEDAW:

1. Eliminer la discrimination dans les lois, règlements et coutumes
2. Assurer une égalité formelle et substantielle
3. Appliquer les principes de la CEDAW à tous les droits pour toutes les femmes

1 ELIMINER LA DISCRIMINATION

Les gouvernements doivent veiller à ce que les lois, règlements et coutumes ne soient pas discriminatoires envers les femmes. Par exemple, les lois qui interdisent aux femmes de conduire sont contraires à la CEDAW. Les systèmes de lois religieuses ou traditionnelles qui empêchent aux femmes d'hériter de biens de propriété au même titre que les hommes sont aussi contraires à la CEDAW.

En outre, les gouvernements doivent agir pour mettre fin à la discrimination dans la sphère publique aussi bien que privée par le biais d'une législation et au moyen de campagnes de sensibilisation sur l'importance quant à la pleine participation des femmes à la vie en société.

2 ASSURER L'ÉGALITÉ

Les gouvernements doivent aller vers la réalisation d'une égalité formelle et substantielle pour les femmes. Un exemple d'égalité formelle: conduire les restrictions mentionnées ci-dessus, en cas de loi discriminant explicitement les femmes. L'égalité substantielle est une idée plus large et plus compliquée à accomplir. Elle va plus loin que l'égalité formelle; en effet cela consiste à se demander si une loi, un règlement ou une pratique a un impact discriminatoire. Par exemple, les attitudes sociales mènent-elles à ce que les femmes puissent moins facilement que les hommes accéder aux traitements et aux soins contre

le VIH? Dans un cadre d'égalité substantielle, on reconnaît aussi que la simple élimination des actions discriminatoires n'assure pas pour autant l'égalité pour les femmes; il faut pour cela aller vers une élimination de l'impact, à long-terme, de la discrimination.

Il existe trois types d'actions que les gouvernements peuvent engager afin d'accomplir une égalité substantielle:

- S'engager dans l'action positive en introduisant des quotas: les partis politiques seraient ainsi encouragés à avoir dans leurs rangs un pourcentage donné de femmes, de manière à augmenter la présence féminine au Parlement;
- Soutenir les programmes d'ONG qui s'occupent de la cause des femmes: par exemple, des initiatives anti-traffic pourraient bénéficier de plus de financement, afin de réduire le nombre de femmes en proie au trafic et à l'esclavage sexuel;
- Eliminer les attitudes culturelles et les stéréotypes négatifs liés au genre: par exemple par la mise en place, au niveau national, de campagnes visant à contester les idées reçues selon lesquelles les femmes sont "faites" pour être mères et les hommes ne peuvent pas s'occuper des enfants.

3 APPLIQUER LES PRINCIPES DE LA CEDAW À TOUS LES DROITS POUR TOUTES LES FEMMES

Les gouvernements doivent agir pour l'élimination de la discrimination dans tous les domaines de la vie des femmes, dont la participation politique, la santé, l'éducation, l'emploi, les relations familiales et le système juridique. Les droits humains, tel que le droit à la nationalité, à la liberté de mouvement et à la propriété personnelle, sont applicables à toutes les femmes. Les femmes mariées doivent avoir le droit de garder leur nationalité quelle que soit la situation de leur mari, en outre, toutes les femmes, quel que soit leur statut civil, doivent pouvoir donner leur nationalité à leurs enfants.

Il faut que les gouvernements prennent des mesures pour assurer l'accessibilité des droits relatifs à la CEDAW à toutes les femmes, quel que soit leur âge, race, orientation sexuelle, culture, religion, handicap, revenu ou tout autre facteur ayant un impact sur la façon dont sont traitées les femmes.

QUE PEUVENT FAIRE LES YWCA ET LA SOCIÉTÉ CIVILE?

Les YWCA et la société civile peuvent contrôler la mise en oeuvre de la CEDAW dans leur pays, lutter pour le changement et pour l'amélioration de l'exécution des principes de la CEDAW et travailler en partenariat avec d'autres organisations pour que les gouvernements rendent des comptes sur la situation tout au long du processus. La participation au processus de rapport est particulièrement importante. Tous les quatre ans, les gouvernements doivent présenter un rapport sur l'évolution de leur mise en oeuvre de la CEDAW. Évidemment, ils ont tendance à penser qu'ils font un bon travail; les ONG peuvent donc donner un point de vue différent en établissant des rapports alternatifs.

QU'EST-CE QU'UN RAPPORT ALTERNATIF?

Un rapport alternatif est une critique faite par une ONG sur le rapport CEDAW du gouvernement. Ce genre de rapport est fait pour mettre l'accent sur la prévalence et l'importance de problèmes cruciaux auxquels les femmes sont confrontées, et que le gouvernement a minimisé ou insuffisamment mis en évidence.

Le comité de la CEDAW lit tous les rapports qui lui sont envoyés et les utilise comme références lors des séances de rapport de présentation des gouvernements. Par exemple, la YWCA d'Australie a collaboré à l'établissement d'un rapport alternatif, effectué par les ONG d'Australie. Cet exercice a contribué à informer la communauté sur la CEDAW et a apporté des informations sur les violations de droits des femmes en Australie.

Les rapports alternatifs fournissent une évaluation complète du statut des femmes dans tous les aspects de la vie. Les ONG qui rédigent ce rapport représentent les voix des femmes de la communauté; il est souvent plus facile pour les ONG de mettre en lumière les sujets sensibles ou très controversés qui ne sont pas mentionnés dans le rapport du gouvernement.

Rapports des séances du Comité

Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a tenu sa 40ème séance à Genève, en Suisse, du 14 janvier au 1er février. Quelques membres du bureau de la YWCA Mondiale ont participé aux séances concernant la Bolivie, la France et la Suède.

BOLIVIE

Marie-Claude Julsaint: Directrice de Programme pour les Amériques et les Caraïbes de la YWCA Mondiale



« La question des droits à la santé sexuelle et reproductive était très présente dans le rapport de la Bolivie. Le Comité

a soulevé des questions sur les lois boliviennes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs et a demandé un renouvellement des efforts visant à l'amendement de l'article 317 du Code Pénal qui ne prévoit aucune peine pour les cas de viol, abus sexuel ou enlèvement lorsque l'auteur des faits se marie avec la victime avec son libre consentement. »

FRANCE

Sylvie Jacquat: Assistante de communication à la YWCA Mondiale



« La violence à l'égard des femmes, et plus particulièrement la violence domestique, était un thème majeur dans le rapport de la

France. Le Comité a demandé de plus amples informations sur la violence envers les femmes migrantes après avoir eu une présentation des recherches montrant que la violence envers les femmes dans les communautés migrantes est notamment perpétuée dans le cadre de pratiques culturelles néfastes. Le Comité a aussi demandé un rapport spécifique sur la situation des femmes dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer. »

SUÈDE

Natallia Aleksandrovich: Directrice de Programme pour l'Europe de la YWCA Mondiale



« Le Comité a félicité le gouvernement suédois pour son initiative visant à développer l'égalité des genres sur le marché du travail et

dans le secteur des affaires. La Suède a récemment créé un Ministère de l'Intégration et de l'Égalité des genres, mais le Comité a toutefois manifesté sa préoccupation concernant le faible pourcentage de femmes dans les postes haut-placés en particulier dans les secteurs tels que l'université. »



Le fait de savoir qu'un rapport alternatif sera rédigé met souvent sous pression le gouvernement et le mène à faire un rapport plus précis, étant donné que le rapport alternatif mettra en évidence des lacunes et des paradoxes présents dans le rapport gouvernemental.

Les YWCA, avec leurs divers services et sujets de plaidoyer, sont à même d'apporter d'excellentes contributions à ces processus. En tant que femmes, nous pouvons utiliser

la CEDAW comme instrument de changement. En tant que femmes de la YWCA, nous pouvons fusionner nos énergies et nos expériences pour agir auprès des gouvernements et rendre la CEDAW bien concrète dans la vie de nos membres et des femmes qui ont recours à nos services

LECTURES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES À LA CEDAW:

'The Circle of Empowerment – 25 years of the UN Committee on the Elimination of Discrimination Against Women' by Hanna Bate Schopp-Schilling

'Budgeting for Women's Rights: Monitoring Government Budgets for Compliance with CEDAW' published by United Nations Development Fund for Women

POUR PLUS D'INFORMATIONS RELATIVES À LA CEDAW:

<http://www2.ohchr.org/french/bodies/cedaw/index.htm>

<http://www2.ohchr.org/french/law/cedaw.htm>

<http://www.hrw.org/french/>

Comprendre la CEDAW

La Convention est composée de 30 articles, dont un préambule, des informations générales, et des règles de procédure. Les articles de fond de la Convention concernent, entre autres:

Article 1: Discrimination

Article 2: Mesures politiques

Article 3: Garantie des Droits de l'homme et des libertés fondamentales

Article 4: Mesures spéciales

Article 5: Rôles stéréotypés par sexe et préjugés

Article 6: Prostitution

Article 7: Vie politique et publique

Article 8: Représentation

Article 9: Nationalité

Article 10: Education

Article 11: Emploi

Article 12: Santé

Article 13: Prestations économiques et sociales

Article 14: Femmes rurales

Article 15: Égalité devant la loi

Article 16: Mariage et vie de famille

La 41e séance de la CEDAW aura lieu du 30 juin au 18 juillet. Les pays suivants présenteront leurs rapports nationaux:

Finlande

Islande

Lituanie

Nigeria

Slovaquie

Royaume-Uni de Grande-

Bretagne et d'Irlande du Nord

République Unie de Tanzanie

Yémen

La 42e séance de la CEDAW aura lieu du 20 octobre au 7 novembre. Les pays suivants y présenteront leurs rapports nationaux:

Bahreïn

Belgique

Cameroun

Canada

Equateur

Le Salvador

Kirghizistan

Madagascar

Mongolie

Myanmar

Portugal

Slovénie

Uruguay

Appel à l'action

La sécurité des femmes dépend de la justice économique

L'article 13 de la CEDAW appelle les Etats membres à prendre des mesures appropriées à l'élimination de la discrimination envers les femmes dans la vie sociale et économique. En se basant sur son expérience dans le domaine de la lutte pour la justice économique pour les femmes, la YWCA de Jordanie a contribué à la réalisation d'un rapport alternatif sur la mise en oeuvre de la CEDAW du pays. Leila Diab, Secrétaire générale de la YWCA de Jordanie, nous fait part de l'importance de la CEDAW pour les femmes jordaniennes.



Selon la Constitution de Jordanie, les hommes et les femmes sont égaux en droits. Toutefois, cette constitution de donne pas aux femmes le droit explicite de vivre à l'abri de la violence. Encore aujourd'hui, les coutumes sociales réservent la propriété de la famille aux hommes de la famille, exerçant la pression sur les femmes pour qu'elles renoncent à des parts d'héritage, surtout des biens de propriété, en faveur de leurs frères. Les conséquences de cette lacune dans la loi peuvent mener à la violence.

La YWCA de Jordanie a participé au processus de la CEDAW avec d'autres organisations non-gouvernementales (ONG) de femmes de Jordanie. Ensemble, elles ont élaboré un rapport alternatif abordant la manière dont les autorités jordaniennes traitent le problème de la justice économique et de la violence à l'égard des femmes. Le rapport a démontré que la société civile réussit mieux à briser le silence quant aux questions sensibles concernant les femmes. En faisant pression sur les décideurs et en développant le débat dans les médias, la société civile a interpellé le gouvernement pour la

réforme des droits et pour la protection des femmes et des filles.

La YWCA de Jordanie estime que la CEDAW peut être efficace pour dénoncer une législation qui va à l'encontre de la justice économique pour les femmes. Tous les jours, les membres de la YWCA de Jordanie travaillent avec des femmes qui subissent les conséquences d'une législation lacunaire; elles proposent des services d'aide juridique et de conseil, avec une attention particulière à la violence envers les femmes et les enfants. Par le biais du centre de conseil familial de la YWCA de Jordanie (YWCA of Jordan's Family Counselling Centre) dans le camp de réfugiés palestiniens de Baqa'a, l'association aide les femmes à participer aux activités sociales. La YWCA de Jordanie veut améliorer l'accès des femmes à la santé, à l'éducation et aux services de planning familial mais aussi les aider à acquérir des compétences génératrices de revenu. A cause de la pauvreté, de nombreuses femmes ont besoin de soutien social, psychologique et physique.

« La participation au processus de la CEDAW a été très enrichissante car elle a permis à la YWCA de Jordanie

de mieux identifier les façons de surmonter les obstacles auxquels les Jordaniennes sont confrontées », explique Leila Diab. « Pour l'émancipation des femmes, il est nécessaire que l'association continue à développer des réseaux au niveau local et international. » La YWCA de Jordanie a déjà d'étroites relations avec la Commission Nationale de Jordanie pour les Femmes, l'une des premières commissions semi-gouvernementales, établies dans le monde arabe, à promouvoir la cause des femmes.

« Les ONG de femmes procurent d'importantes informations qui sont souvent manquantes ou insuffisantes dans les rapports des gouvernements auprès de la CEDAW » explique Muna Makhamreh, avocate et membre du Conseil des Femmes de Jordanie et qui a collaboré avec la YWCA de Jordanie pour l'élaboration du rapport alternatif. « La participation des ONG augmente la fiabilité et la transparence dans le processus de présentation de rapport, optimisant ainsi la mise en oeuvre nationale de la Convention, étape importante dans l'amélioration de la condition des femmes. »

Une approche holistique de la santé et des droits sexuels et reproductifs

Dieu a fait un grand cadeau à la femme: celui de pouvoir donner la vie. Ce cadeau confère aux femmes une certaine responsabilité et même un pouvoir. Les femmes ont ce don, alors pourquoi leur santé reproductive est-elle un sujet si controversé?

L'article 12 de la CEDAW traite de l'accès à la santé pour les femmes. Traditionnellement, cet accès était prioritairement centré sur les femmes en tant que mères. Souvent, l'accès aux soins pour les femmes est limité aux soins prénataux, pendant la grossesse puis lors de la naissance et ne comprend pas de planning familial ni de santé sexuelle. Les soins à la mère font certes partie intégrante de la santé sexuelle et reproductive mais ils ne sont pas l'unique élément dans la santé sexuelle d'une femme. Les soins holistiques pour une femme entraînent l'intégration des questions de santé au-delà de la reproduction, de l'éducation sexuelle et de la prévention contre les MST (maladies sexuellement transmissibles); ainsi, il est important qu'il y ait aussi un accès à l'information et aux services centrés sur la sexualité, la mortalité maternelle, la condition de parent, l'avortement, la violence basée sur le genre et les relations saines.

L'inégalité des sexes est évidente dans les systèmes de santé qui ne prennent pas en compte les multiples rôles des femmes. Cette lacune entrave l'accès des femmes, et tout particulièrement des femmes rurales, aux soins de santé sexuelle et reproductive. Dans de nombreux pays, les soins ne sont pas assez intégrés et les services de santé publique sexuelle et reproductive ne sont disponibles que pendant les tranches horaires ordinaires de travail et dans des cliniques spécifiques, ce qui empêche automatiquement l'accès aux classes ouvrières.

En outre, les soins médicaux sont souvent considérés comme une extension du rôle traditionnel des femmes. Par conséquent, de nombreux employés médicaux, dont la majorité sont des femmes, ont de mauvaises condi-

tions de travail et des salaires qui ne sont pas en rapport avec leurs tâches. On peut d'ailleurs considérer que cet état de faits va contre les principes de l'article 11 de la CEDAW qui fait référence au droit à un salaire et à un traitement égal pour un travail égal.

La CEDAW est un traité pour les droits des femmes et ces droits comprennent précisément les droits à la santé sexuelle et reproductive. Les pays qui ont signé la Convention doivent veiller à ce que des ressources soient consacrées à la législation, à des programmes et à des stratégies visant à éliminer toutes les formes de discrimination envers les femmes.

Les YWCA et les organisations non-gouvernementales ont le droit de soumettre des rapports alternatifs à la CEDAW, mais le vrai plaidoyer et l'activisme vont au-delà de la présentation d'un rapport de surveillance tous les quatre ans. Il est nécessaire de développer une approche holistique des droits des femmes qui implique les secteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. En tant qu'organisation qui oeuvre pour les droits des femmes et qui offre des services et des programmes destinés à améliorer les conditions de vie des femmes, la YWCA doit reconnaître que la conformité à la CEDAW fait aussi partie de sa responsabilité.



Icilda Humes

Membre du Comité exécutif mondial, est coordinatrice en matière de développement humain auprès du département pour les femmes du gouvernement du Belize. Ici, elle aborde le sujet des droits sexuels et reproductifs tels qu'ils sont définis dans la CEDAW; elle examine aussi les actions que la YWCA peut mener pour assurer une approche holistique de la santé des femmes.

L'absence de soins de santé appropriés en matière de procréation limite, de **20%** dans certains cas, la productivité du travail des femmes, ce qui revient à 250 millions d'années de vie productive par an dans le monde, selon une étude de 2004 de l'Institut Alan Guttmacher.

Près de **60%** des raisons invoquées par les femmes en Amérique latine et dans les Caraïbes pour expliquer leur retrait du marché de l'emploi, ou le fait qu'elles n'y soient jamais entrées, sont liées à leurs obligations familiales, selon une constatation de 2007 de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population).

Sur les 69 milliards de dollars d'aide publique au développement alloués en 2003, seulement 2,5 milliards, soit **3,6%** étaient destinés à l'objectif principal ou un objectif important était l'égalité entre les sexes, d'après un document d'information de 2007 réalisé par le Commonwealth Policy Studies Unit (CPSU).

Les études de l'UNICEF montrent que si les hommes et les femmes disposaient du même pouvoir de décision, les cas d'enfants de moins de trois ans présentant une insuffisance pondérale en Asie du Sud pourraient diminuer de

13% ce qui reviendrait à 13,4 millions de cas d'enfants souffrant de malnutrition; par ailleurs, en Afrique subsaharienne, 1,7 million d'enfants seraient correctement nourris.

Jeunes femmes dynamiques

Financer l'égalité des genres et l'émancipation des femmes

Noha El-Shareif a participé à la 40e Commission sur le Statut des Femmes (CSW en anglais) qui s'est tenue à New York du 25 février au 4 mars. « Ce fut pour moi, et pour de nombreuses autres participantes, une expérience riche, intéressante et formidable », explique Noha El-Shareif. « Une occasion unique de rencontrer des femmes de tous les âges, de toutes cultures et de diverses ONG, et de bénéficier de leur vécu. »



Noha El-Shareif

Noha El-Shareif est membre de la YWCA du Canada et a terminé son stage auprès de la YWCA Mondiale en mars.

Dans cet article, elle nous fait partager son expérience à la CSW

Le thème de la session de cette année était le financement de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes, un sujet d'importance dans les sociétés du monde entier. Tout au long de la session, les experts et les participants ont débattu sur la question suivante: l'émancipation consiste-t-elle à donner aux femmes la possibilité financière d'éduquer leurs enfants et de contribuer au revenu de leur famille pour réduire la pauvreté; ou bien l'émancipation consiste-t-elle à augmenter le revenu des femmes en leur donnant du capital et en leur permettant ainsi d'acquérir une meilleure estime d'elles-mêmes et un meilleur contrôle de la situation si elles veulent quitter un compagnon abusif?

J'ai eu l'occasion d'assister à différentes sessions sur ce thème en particulier et de discuter de la manière dont le financement peut contribuer à obtenir l'égalité des genres et l'émancipation des femmes. Les programmes de micro-financement (aussi connus sous le terme de micro-crédit) font partie des stratégies-clé pour aider les femmes à sortir de la pauvreté. Un certain nombre d'ONG ont évoqué leur succès dans l'initiative de programmes de micro-financement dans le monde entier, alors que différents membres des Nations Unies

et d'ONG ont remis en question ces programmes et leur capacité, à eux-seuls, de donner plus de pouvoir aux femmes.

Lors de diverses séances sur le micro-financement, les experts ont affirmé que le prêt devrait faire partie du processus de micro-financement. Les femmes qui bénéficient du micro-crédit ne sont pas seulement aidées grâce à un emprunt, car il peut à lui seul occasionner d'autres dettes, entraînant une plus grande pauvreté et même la violence de la part du compagnon si le projet échoue. C'est pourquoi le micro-crédit doit contenir une épargne et aussi une assurance pour les femmes bénéficiant d'un emprunt. Un système doit être créé pour les aider à comprendre le concept de financement et mettre en place les structures appropriées afin que ce processus soit fructueux.

À la fin de la CSW, un accord a été trouvé sur l'importance à donner plus de pouvoir aux femmes pour améliorer leur vie en général. Malgré les progrès accomplis dans le monde dans le domaine de la participation politique des femmes, la législation, l'éducation et le revenu demeurent des problèmes récurrents. Même dans les pays riches et développés comme le Canada (mon pays), il existe toujours des endroits où les femmes ne sont pas protégées contre la violence ou l'extrême



pauvreté. Les femmes souffrent en particulier dans les communautés autochtones¹. Les préjugés sont si répandus qu'il est difficile d'identifier le pire endroit pour les femmes dans le monde. Alors que certaines statistiques évaluent les problèmes des femmes en fonction de la qualité de vie et d'indicateurs de santé, les groupes de défense des droits humains, eux, portent leur attention vers les pays où les violations sont si considérables que même le meurtre fait partie du quotidien. Au Guatemala, les femmes pauvres sont confrontées à la violence domestique, au viol, et au deuxième taux de VIH le plus élevé après l'Afrique subsaharienne².

L'une des plus grandes leçons que je tire de cette participation au CSW est l'importance d'arriver à une égalité des genres et la nécessité de permettre l'émancipation féminine au niveau mondial, car ces deux notions ont un effet "boule de neige" sur toutes les sociétés dans le monde. Le manque de financement pour l'égalité des genres et l'émancipation des femmes bloque 3,3 milliards de femmes et de filles dans le développement de leurs capacités.

¹ Women and The Economy, A Project of UNPAC. Extrait, mars 2008 www.unpac.ca/economy/index2.html

² Amnesty International, UK, Violence Against Women in Guatemala. Extrait, mars 2008, www.amnesty.org.uk

Extrait d'une étude de l'Association des Droits de la Femme et le Développement (AWID en anglais) intitulée « Où est l'argent pour les droits des femmes ? »

L'étude nous apprend que « La plupart des organisations de femmes sont de petite dimension : les deux tiers des cas présentés dans l'étude révèle un budget annuel de moins de 50'000 dollars américains. En 2005, le revenu total de 729 organisations dans le monde travaillant sur les droits des femmes était de 79 millions seulement. Plus d'un quart des organisations interrogées pour cette étude ont vu leur financement diminué depuis l'an 2000. C'est pourquoi,

67% les personnes interrogées ont exprimé leur actuelle difficulté à collecter des fonds en comparaison à cinq ans plus tôt (seul 16% ont trouvé cela facile). Plus du quart des organisations doivent engager davantage de personnel et de ressources pour entreprendre l'exercice de collecter des fonds. En général, les organisations auraient eu besoin de doubler leur budget pour réaliser leurs projets en 2006. »¹

¹ Where is the money for women's rights? The Second Fundher Report, juin 2007
Bientôt disponible en français

Initier le changement

Les femmes, initiatrices de changement social

La longue lutte de la YWCA pour l'émancipation des femmes a fait de l'organisation un partenaire important de l'ONU dans la contribution aux travaux initiaux de la Commission sur le Statut des Femmes (CSW en anglais), et aux consultations ultérieures, celles qui ont mené à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes (CEDAW).

La Commission sur le Statut des Femmes a été créée en 1946 pour préparer des recommandations liées à la promotion des droits des femmes dans les domaines politiques, économiques, civils, sociaux et éducatifs. L'un des accomplissements majeurs de la CSW a été l'adoption de la CEDAW par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1979. Le processus de composition de la convention a été facilité par la première conférence mondiale sur les femmes : la Conférence Annuelle Internationale sur les Femmes, organisée à Mexico en 1975. Cette conférence comprenait un forum pour les organisations non-gouvernementales, la Tribune des ONG, présidée par **Mildred Persinger**, membre de la YWCA des Etats-Unis et représentante de la YWCA Mondiale auprès des Nations Unies. Trois autres conférences suivirent alors : Copenhague en 1980, Nairobi en 1985 et Pékin en 1995 ; deux de ces conférences furent présidées par des représentantes de la YWCA. En effet, **Elizabeth Palmer**, Secrétaire générale de la YWCA Mondiale (1955 - 1978) présida le Forum des ONG à Copenhague en 1980, et **Dame Nita Barrow**, Présidente de la YWCA

Mondiale (1975 - 1983) présida le Forum des ONG à Nairobi.

Mesdames Persinger, Palmer et Barrow sont bien connues et respectées au sein du mouvement international pour les femmes et des communautés de l'ONU, ce qui explique en partie qu'elles aient été choisies pour siéger aux Forums des ONG pendant la Décennie pour la Femme (1975-1985)¹. La longue lutte de la YWCA Mondiale pour l'émancipation des femmes a aussi fait de l'organisation un partenaire important des Nations Unies pour la contribution à l'élaboration du contenu de la Convention sur les femmes et au travail de la CSW. Le fondement chrétien de la YWCA, son orientation vers la jeunesse ainsi que le fait d'être un mouvement international constitué de nombreux membres offrent un large éventail d'opinions. Depuis le début des années d'après-guerre, l'expérience unique de la YWCA Mondiale dans le travail de fond lui a permis de parler du statut des femmes dans le monde – des plus pauvres aux plus riches pays.

« La YWCA Mondiale a eu un impact notoire sur le mouvement pour les femmes », explique Mildred Persinger. « Lorsqu'on considère les résolutions passées aux Nations Unies

sur les droits des femmes, on constate le même langage que dans la résolution passée par la YWCA lors de son Conseil Mondial longtemps avant »². Très tôt, dès 1959, la YWCA Mondiale fit une déclaration quant à sa préoccupation concernant le statut des femmes et des filles dans la société. Dans cette déclaration, il est dit que « les hommes et les femmes en tant que personnes ont les mêmes responsabilités et droits civiques, économiques et sociaux » et que « la YWCA oeuvrera pour l'élimination des coutumes et pratiques qui affectent et qui sont contraires au principe de dignité de la femme ».

« Nous étions 20 ans en avance sur notre temps. En fait, il était trop tôt, personne n'y a porté attention », estime Elizabeth Palmer en évoquant les déclarations du Conseil de la YWCA Mondiale à Mexico en 1959. Cependant, le mouvement n'a pas attendu l'attention du monde pour agir, au contraire, il a mis en pratique ses convictions basées sur les principes chrétiens. Cette attitude d'actions plutôt que de paroles permit au mouvement d'établir des programmes d'éducation des femmes et des formations les préparant à prendre du leadership et accéder à des postes de décisions.



Mildred Persinger

**Membre de la YWCA des États-Unis
et représentante de la YWCA Mon-
diale auprès des Nations Unies**



Elizabeth Palmer

**Secrétaire générale de la YWCA
Mondiale (1955 - 1978)**



Dame Nita Barrow

**Présidente de la YWCA Mondiale
(1975 - 1983)**

Dès les débuts, la formation offerte par la YWCA était élaborée de façon à apporter davantage que des connaissances de base. « Une formation YWCA ne forge pas seulement des compétences », disait souvent Nita Barrow, « mais encourage aussi à penser et à mettre en oeuvre des solutions aux problèmes avec un savoir-faire concret »³. Pour la YWCA Mondiale, le développement de solutions a toujours été au cœur de la notion d'émancipation. Permettre l'émancipation des femmes, c'est leur fournir les outils pour devenir les instigatrices de changement social.

En 1958, la jeune Mildred Persinger participa à un séminaire de la YWCA Mondiale à Genève, en Suisse. « Les différentes conférences, expériences internationales et exposés organisés ainsi que les formidables femmes leaders que j'ai rencontrées m'ont donné la confiance nécessaire pour braver les sujets évoqués au sein des Nations Unies, »⁴ dit-elle. En 1975, lorsque l'ONU décida d'organiser

une rencontre internationale sur les droits des femmes, Mildred Persinger était déjà bien préparée pour planifier l'évènement historique. Avec seulement quatre mois devant elle pour tout organiser, elle mit à profit son expérience, sa situation et ses compétences développées au sein de la YWCA. « La YWCA fit de moi une professionnelle en me donnant un travail important que j'ai dû apprendre à faire ».

Au moins 100 spécialistes et 7 000 délégué(e)s participèrent au Forum historique des ONG en 1975. « Elles avaient une expérience qui avait changé leur vie et encourageaient des millions de femmes à changer le monde », explique Mildred Persinger. « Malgré des tentatives extérieures pour empêcher le dialogue et le développement d'un agenda commun, les 7000 délégués, principalement des femmes, réussirent à se mettre d'accord sur des objectifs communs et des stratégies pour les réaliser. »⁵

Les objectifs établis lors du premier Forum des ONG entraînèrent un mouvement vers la considération des droits de la femme en tant que droits humains. Mildred Persinger, Elizabeth Palmer, et Nita Barrow parvinrent collectivement à attirer l'attention sur le statut de la femme dans le monde et firent de la cause des femmes une nouvelle priorité aux Nations Unies.⁶

Aujourd'hui, la YWCA continue d'agir auprès de l'ONU et contribue au mouvement international pour les femmes. ■

1 Garner, Karen. World YWCA Leaders and the UN Decade for Women. *Journal of International Women's Studies* Vol. 9 #1, 2007: p. 212-233

2 Shareif, Noha. Interview. Mars 2008: Commission des Nations Unies sur le statut de la Femme, New York

3 Seymour-Jones, Carole. *Journey of faith. The history of the World YWCA 1945 - 1994*, Allison & Busby, London, 1994.

4 Szirom, Tricia Dr. *Women Leading Change*. Manuscrit non publié, 2005.

5 T. Szirom, p.35.

6 K. Garner, p.227

Au moins 100 spécialistes et 7 000 délégué(e)s participèrent au Forum historique des ONG en 1975. « Elles avaient une expérience qui avait changé leur vie et encourageaient des millions de femmes à changer le monde », explique Mildred Persinger.

VIH et SIDA

Comment la Convention CEDAW aborde le VIH et SIDA

L'extrait suivant est issu de la récente publication du Centre pour les Droits Reproductifs, "Faire peser les droits" (titre original en anglais **Bringing Rights to Bear**). Il explore les moyens par lesquels la CEDAW traite des problèmes relatifs à la propagation du VIH et des autres maladies sexuellement transmissibles (MST).

Le Comité de la CEDAW a souvent exprimé leur préoccupation concernant la prévalence croissante du VIH et d'autres MST, relevant des exemples particuliers dans lesquels les taux d'infection sont plus hauts chez les femmes que chez les hommes. Le Comité a donc appelé les gouvernements à adopter une approche du VIH et SIDA basée sur les droits humains et le genre. Il a par ailleurs fréquemment recommandé la mise en oeuvre d'un programme préventif holistique à multiples aspects. En particulier, le Comité a appelé les Etats à rassembler des informations fiables et des données d'origines diverses afin de déterminer la prévalence de femmes vivant avec le VIH. De même, le Comité a recommandé une large sensibilisation, ainsi que des méthodes pratiques de prévention, telle l'information sur les services de santé sexuelle pour les hommes comme pour les femmes et la promotion de l'utilisation du préservatif.

Le Comité a pris en considération quelques-uns des facteurs contribuant à la pandémie du VIH. Il a reconnu le lien de cause à effet entre la violence à l'égard des femmes — dont le viol et l'inceste — et la prévalence du VIH et d'autres MST chez les femmes. Il a aussi reconnu le rapport entre un statut économique faible et la prévalence du VIH. Dans un cas, le Comité a exprimé son inquiétude concernant l'augmentation du nombre de femmes vivant avec le VIH et le lien direct entre des pratiques traditionnelles néfastes et la propagation du VIH. Le Comité a mis en évidence la vulnérabilité de certains groupes courant un plus grand risque de contracter le VIH, tels que les jeunes

adultes, les femmes et les filles qui ont été victimes de trafic, et, le plus fréquemment, les travailleuses sexuelles; l'on a constaté une augmentation de la prévalence du VIH au sein de ces groupes en particulier.

Quant au traitement, le Comité de la CEDAW a exprimé sa préoccupation concernant le manque de soins pour les personnes vivant avec le VIH, en particulier les femmes et les filles. Le Comité a recommandé l'introduction de mesures volontaires et incitatives pour attirer les professionnels de la santé dans les endroits où il y a un besoin de services de soins, ainsi que pour l'allocation de ressources dans la riposte au VIH, au SIDA et aux autres MST. Le Comité a plusieurs fois expliqué la nécessité d'un accès aux services de santé pour les travailleuses du sexe et en particulier le besoin de fournir plus d'informations sur la condition des femmes en proie au trafic, à la prostitution celles vivant avec le VIH.

Le Comité a souligné l'importance de garantir l'égalité de droits humains aux personnes vivant avec le VIH. Bien que le Comité n'ait pas complètement traité des problèmes de discrimination, il a demandé au moins une fois aux Etats parties d'adopter des mesures visant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles vivant avec le VIH. Il a critiqué l'aspect obligatoire des tests VIH ainsi que les attitudes largement répandues contribuant à la prévalence du VIH parmi les travailleuses du sexe.

Le Comité de la CEDAW a reconnu la gravité des violations de droits humains liées au VIH et SIDA; des recommandations concrètes pour des mesures spécifiques en faveur



de la prévention et du traitement du VIH ont été faites.

Les violations de droits humains contribuent à la propagation du VIH et des MST. Les gouvernements ont donc le devoir de traiter ces problèmes et d'adopter des mesures de prévention des infections, ainsi que de protection des droits humains des personnes vivant avec le VIH; ils doivent aussi garantir l'accès à l'information, au conseil, aux tests et aux services en matière de santé sexuelle et reproductive, tout en œuvrant à l'élimination de la discrimination liée au VIH et SIDA.

La CEDAW a fait deux recommandations traitant particulièrement des problèmes abordés ci-dessus:

RECOMMANDATION GÉNÉRALE N° 15:
Non-discrimination à l'égard des femmes dans les stratégies nationales de prévention du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) et de lutte contre cette pandémie

Dans sa quinzième recommandation générale, le Comité de la CEDAW applique une analyse de genre au problème du VIH et SIDA et appelle les Etats parties à sensibiliser d'avantage l'opinion publique, particulièrement les femmes et les enfants, au sujet des risques et des conséquences du VIH et SIDA; il appelle aussi les Etats parties à prêter particulièrement attention aux droits et aux besoins des femmes et des enfants, et à leur vulnérabilité au VIH. Le Comité recommande que les Etats parties garantissent la participation des femmes aux soins de santé primaires, et il demande

aux Etats d'inclure des informations sur les conséquences du VIH sur les femmes, ainsi que de prendre des mesures afin de répondre aux besoins des femmes séropositives et d'empêcher la discrimination.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE N° 24:
Les femmes et la santé, le droit fondamental à la santé reproductive

Dans sa vingt-quatrième recommandation, le Comité de la CEDAW demande aux Etats parties d'établir un rapport sur leur manière d'agir en matière de prévention des maladies, telles que le VIH et SIDA, touchant les femmes. En particulier, le Comité est conscient que les femmes et les filles n'ont pas d'accès adéquat à l'information et aux services nécessaires pour leur assurer une bonne santé sexuelle, y compris la prévention contre le VIH et le traitement.

Le Comité considère aussi l'inégalité des genres dans les relations de puissance et les conséquences de cette inégalité: les femmes et les filles sont plus vulnérables au VIH que les hommes et les garçons. Le Comité considère aussi les travailleuses du sexe, les femmes victimes de trafic et les adolescentes comme étant des groupes particulièrement vulnérables; il appelle donc les Etats parties à garantir le respect des droits des adolescentes à l'information en matière de santé sexuelle et reproductive, à l'éducation et aux services fournis par des professionnels dans les programmes spécialement conçus qui respectent leur vie privée et leur droit à la confidentialité. ■

XVIIe Conférence Internationale sur le SIDA

En route pour Mexico

A l'occasion de la XVIIe Conférence Internationale sur le SIDA (AIDS 2008) qui aura lieu du 3 au 8 août à Mexico, **plus de 25 000 personnes** et 3000 médias internationaux sont attendus. AIDS 2008 sera la première Conférence Internationale sur le SIDA à se tenir en Amérique latine; les comités internationaux de planification sont déjà au travail pour établir un riche programme. Le thème "Action universelle dès maintenant" met en évidence l'urgence de la pandémie et la nécessité d'agir individuellement et collectivement pour trouver une solution.



AIDS 2008
XVII INTERNATIONAL AIDS CONFERENCE
Mexico City, 3-8 August

AVEC LES CENTRES « HUBS », AIDS 2008 SERA DISPONIBLE DANS LE MONDE ENTIER

Des milliers de personnes participeront à AIDS 2008, toutefois des obstacles financiers et géographiques empêcheront des millions d'autres d'y assister. C'est pourquoi les organisateurs du congrès ont décidé cette année d'introduire une initiative, les hubs (centres) qui permettront aux absents de profiter des discussions, débats et informations partagées lors de AIDS 2008. Ces centres accueilleront des diffusions de sessions choisies de la conférence, en direct ou en différé, tout autour du monde. La diffusion pourra aussi être suivie par une discussion animée par un spécialiste du VIH et SIDA afin de voir comment le contenu de la session peut être utilisé localement. Les associations membres et les partenaires sont encouragés à organiser un hubs.

ORGANISER UN HUBS

Pour accueillir un hubs, il faut:

- Un lieu adéquat avec suffisamment de places assises
- Un ordinateur, un projecteur, un écran et un système de sonorisation convenable
- Une bonne connexion Internet
- La capacité et les ressources pour faire connaître le relais à un public cible

Les organisateurs de la conférence n'offrent pas d'aides logistiques ou financières, mais feront la promotion des hubs via le site Internet officiel de AIDS 2008 et fourniront des indications techniques et le contenu gratuitement.

Toutes les informations concernant les hubs, ainsi que les inscriptions, se trouvent sur le site Internet de AIDS 2008 (contenu disponible en anglais ou en espagnol): www.aids2008.org

ASSISTER À UN HUBS

Si vous voulez assister à hubs, vous pouvez connaître la liste des lieux sur le site Internet de AIDS 2008. L'inscription pour participer à un hubs commence en mai.

Les hubs sont un moyen formidable de faire circuler des connaissances et des informations sur les meilleures pratiques au niveau local et auprès de ceux qui ne sont pas spécialistes du SIDA. Ils permettent également un réseautage (networking) local intense ainsi qu'une sensibilisation des médias aux problèmes du SIDA, tout cela à un coût bien moindre que celui engendré par la participation à la conférence.

ÉVÈNEMENTS PARALLÈLES

PRÉ-CONFÉRENCE MEXICO YOUTHFORCE, DU 31 JUILLET AU 2 AOÛT

Afin de promouvoir et de renforcer la participation significative des jeunes délégués lors de AIDS 2008, Mexico YouthForce coordonne une pré-conférence de 3 jours pour environ 250 jeunes activistes inscrits à AIDS 2008.

Cette pré-conférence consistera en une série d'ateliers informatifs et formateurs sur les thèmes liés au VIH et SIDA, de la connaissance scientifique à l'action politique effective. Les participants amélioreront ainsi leurs compétences en méthodologie de recherche, contrôle et évaluation, médias et communications; ils bénéficieront aussi d'information sur les stratégies actuelles de prévention, les politiques de réduction des risques et les détails concernant les traitements. Ils apprendront comment agir auprès des responsables en matière de problèmes touchant les jeunes et comment faire passer les messages de plaidoyer de YouthForce lors de la conférence et par la suite.

Pour plus d'informations: www.youthaids2008.org

LIVING 2008: LE SOMMET DU LEADERSHIP POSITIF – REPRISE DE L'AGENDA DE SOUTIEN

Le partenariat LIVING 2008 prépare actuellement le programme pour LIVING 2008. Des groupes de travail s'occupent de quatre thèmes: l'accès aux soins, aux traitements et à l'aide; la prévention positive; la santé reproductive et sexuelle et les droits; la criminalisation. Les questions de politique ont été envoyées aux réseaux de personnes vivant avec le VIH pour consultation et les résultats sont disponibles en ligne depuis la fin du mois d'avril.

Pour plus d'informations: www.living2008.org

PRÉ-CONFÉRENCE OECUMÉNIQUE

Plus de 500 représentants et membres d'Églises chrétiennes et d'organisations engagées dans la riposte au VIH et SIDA se rencontreront du 31 juillet au 2 août à l'Hôtel Gran Meliá à Mexico. Des séances plénières, des ateliers de

renforcement des compétences et un culte quotidien seront organisés dans le cadre du thème "La Foi en action". Une interprétation simultanée en espagnol sera assurée lors des séances plénières et lors de nombreux ateliers.

PRIÈRE INTERCONFESSIONNELLE ET SALLE DE MÉDITATION

Un havre de silence sera disponible pour la prière et la méditation au niveau intermédiaire du centre Banamex pendant la conférence. La salle est destinée à la prière et à la méditation individuelle ainsi qu'à des séances de prière collective pour les musulmans, bouddhistes, catholiques et protestants.

ALLEZ-VOUS PRENDRE PART À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA?

VISA

Les informations relatives à la procédure d'obtention d'un visa sont disponibles en ligne. Si vous n'avez pas d'ambassade ou de consulat mexicain dans votre pays, vous devrez faire la demande de visa dans un pays voisin, et en personne. La liste des ambassades et consulats mexicains est disponible en ligne. Veuillez prendre note des conditions spécifiques des pays en transit lors de votre voyage. Pour toutes questions relatives à la procédure du visa, veuillez contacter visa@aid2008.org. Nous vous encourageons à démarrer la procédure dans les meilleurs délais.

Les délégués(-es) doivent remettre des informations relatives à leur passeport sur leur page Conference profile avant le 20 juin (cette date correspond à la demande pour obtenir une lettre d'invitation). Ces informations seront remises aux autorités mexicaines.

TRANSPORT

La conférence aura lieu au Centre Banamex. Des navettes sont prévues entre le Centre Banamex et des points de rencontre. En raison du trafic intense et des embouteillages fréquents dans la capitale, veuillez réserver suffisamment de temps à ce trajet.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

International AIDS Society recherche des bénévoles habitant à Mexico ou dans une région environnante. Les bénévoles auront un libre accès aux séances ainsi qu'un repas gratuit par jour. Aucune assistance financière n'est prévue pour les bénévoles basés à Mexico. Les bénévoles étrangers sont invités à prendre connaissance des conditions d'entrée dans le pays.

Pour plus d'informations : <http://www.aids2008.org/>

La YWCA Mondiale est membre du Comité de Coordination de la Conférence et représente la société civile mondiale (les groupes de femmes, de jeunes et d'inspiration religieuse)

Les Gens

Joyce Feinberg, Daniela Schwiefert, Leanne Baumung, Joy Yakubu, Sarah Davies, Caterina Lemp Bitsacopoulos



AU REVOIR

Joyce Feinberg est retournée à El Paso, au Texas. Elle avait rejoint la YWCA Mondiale en 2005 en tant que coordinatrice pour la collecte de fonds. Joyce a joué un rôle primordial pour la Campagne Pouvoir de Changer et pour le programme Honorer les Femmes Leaders. Elle a grandement contribué au mouvement en développant des modèles de formation et en animant des ateliers de formation sur la collecte de fonds pour des associations membres.

La YWCA Mondiale salue aussi **Daniela Schwiefert**. Depuis février 2006, Daniela travaillait comme coordinatrice du Conseil Mondial de 2007 au Kenya. Elle est depuis retournée sur les bancs d'école et a débuté des études d'éco-tourisme.

Ces deux femmes manqueront énormément à la YWCA. Nous leur souhaitons le meilleur pour leurs projets futurs.

BIENVENUE

En janvier 2008, la YWCA Mondiale a accueilli deux nouvelles stagiaires: Leanne Baumung, de la YWCA de Kauai à Hawaï, Etats-Unis, et Joy Yakubu, de la YWCA de Jos au Nigeria. **Leanne Baumung** est diplômée de l'université de Hawaï à Manoa, en anglais avec option français. Engagée dans le plaidoyer pour l'élimination de la violence envers les femmes, elle a travaillé, dans sa YWCA locale, en tant qu'éducatrice de prévention dans le cadre d'un programme de traitement des agressions sexuelles.

Joy Yakubu est originaire de l'Etat de Plateau dans le Nord du Nigeria, une région qui a été agitée par de nombreux conflits et troubles depuis plusieurs années. En tant que coordinatrice régionale de la jeunesse pour la YWCA du Nigeria, Joy représentait les jeunes femmes du Nord du pays lors des réunions nationales. Elle est diplômée en communication et mass-média de l'école polytechnique de Kaduna, au Nigeria, et effectue actuellement des études à l'université de Jos en vue de l'obtention d'un diplôme en anglais.

Les stagiaires passeront une année à la YWCA Mondiale, développant ainsi leurs compétences et apportant

leur contribution au travail de l'organisation; Leanne dans le domaine du plaidoyer et Joy en communication.

Sarah Davies, ancienne stagiaire à la YWCA Mondiale, a rejoint le Département de la communication en tant qu'assistante de communication. Elle a été membre du Comité exécutif de la YWCA d'Aotearoa, Nouvelle-Zélande, et possède un bachelor en communication, avec mention relations publiques. Sarah travaillait précédemment en Nouvelle-Zélande, pour le Commissaire chargé de la Santé et du Handicap, en tant que coordinatrice de l'éducation et dans les ressources humaines pour le Service public des prisons.

Caterina Lemp Bitsacopoulos est la nouvelle assistante administrative des directrices du programme régional pour les Amériques, Caraïbes et l'Asie et Pacifique. Elle a un diplôme en journalisme de l'université de Playa Ancha, à Valparaíso, au Chili. Caterina s'est engagée auprès de la YWCA il y a plus de huit ans : avant de rejoindre la YWCA Mondiale pour un stage d'un an en 2007, Caterina travaillait comme assistante de communication pour la YWCA du Chili et comme coordinatrice au siège de la YWCA du Chili à Viña del Mar.

NOUVELLES SECRÉTAIRES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTES

NOUVELLES PRÉSIDENTES:

YWCA du Cameroun - Marie Madeleine Nono (Ngouabou)
 YWCA d'Irlande - Winnie Wilmot
 YWCA d'Ouganda - Sarah Apadet
 YWCA d'Uruguay - Dra. Maria Elena Barañano
 YWCA de Colombie - Judith Melo Barrera
 YWCA du Pérou - Mery de Piña
 YWCA des Etats-Unis - Tracy Lakatua

NOUVELLES SECRÉTAIRES GÉNÉRALES:

YWCA du Cameroun - Cezanne Rose Nyemb
 YWCA d'Ouganda - Leah Kisesi
 YWCA de Bolivie - Elizabeth R. Iturri de Arenas

IN MEMORIAM

La YWCA tient à exprimer sa compassion à la famille et aux amis de Athena Tsourderos Athanasiou, ancienne Présidente de la YWCA Mondiale et Présidente du bureau national de la YWCA de Grèce.

Athena Tsourderos Athanasiou avait tout d'abord été élue au Comité exécutif de la YWCA Mondiale en 1963 ; elle était à ce moment Présidente du Groupe de Consultants sur le travail pour les Réfugiés. En 1967, lors du Conseil de la YWCA Mondiale à Melbourne, en Australie, elle fut élue Présidente, un poste qu'elle occupa jusqu'en 1975. En plus de ses responsabilités auprès du mouvement, elle oeuvra en tant que présidente du bureau national de la YWCA de Grèce et Présidente de la YWCA d'Athènes. Athena s'intéressait particulièrement à la défense des droits des réfugiées et des migrantes, un sujet prioritaire pour la YWCA de Grèce. Elle était aussi particulièrement engagée dans la promotion de la formation professionnelle et de la formation pour adultes.

Les aspects oecuméniques du travail de la YWCA ont aussi attiré l'attention de Athena Tsourderos Athanasiou; en effet, elle participa aux premières rencontres des organisations de femmes avec les groupes catholiques et orthodoxes. Elle représentait sa propre église, l'Eglise grecque orthodoxe, au sein du "Women's Ecumenical Liaison Group" du Conseil Mondial des Eglises, et représenta la YWCA Mondiale à plusieurs réunions oecuméniques.

La YWCA Mondiale adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis d'Athena Tsourderos Athanasiou et témoigne son admiration pour sa vie au service de la YWCA de Grèce et de la YWCA Mondiale.



Donatrices

Yvonne Albon **Great Britain**

Anonymous gifts in honour of Mandy Nogarede **Switzerland**

Rose Ann Battelle **USA**

Jane Bennett (**Switzerland**) in honour of Genevieve Jacques and Juliarty Masson Soejarman

Dorritt Bent **Jamaica**

Hedy Berthoud **Switzerland**

Susan Brennan **Australia**

Selina C. Browne **Trinidad & Tobago**

Joan Bruce **USA**

Elaine Carlson **USA**

Ngoc Xuan Chau-Nguyen (**Switzerland**) in honour of Elizabeth Palmer

Marguerite Chauvet **Switzerland**

Annalisa Coisson **Italy**

Josephine Daugherty **USA**

J. Myrna Decker **USA**

Jet Den Hollander (**France**) in honour of Musimbi Kanyoro

Bonnie Fatio-Pollock **Switzerland**

Fidelity Charitable Gift Fund **USA**

Natalie Fisher Spalton **Switzerland**

Carolyn Flowers **USA**

Jo Rita Gann **USA**

Barbara Glass **USA**

Catherine Anny Graf-Stern **Switzerland**

Jeanette Hess (**USA**) in honour of Jo Uehara

Judith Myrick **USA**

Kaburo Kobia **Switzerland**

Claude Le Jeune **Belgium**

Hyerin Sarah Lee **Korea**

Microsoft Giving Campaign **USA**

Mildred E. Morrison (**USA**) in honour of Musimbi Kanyoro

Sheila Moyes (**Great Britain**) in remembrance of Athena Athanassiou

Elizabeth Palmer (**USA**) in honour of Musimbi Kanyoro

Alice Paquier **Switzerland**

Mildred Persinger (**USA**) in honour of Musimbi Kanyoro

Kay Philips **USA**

Odette Pollien **Switzerland**

Conchita Poncini (**Switzerland**) in honour of Musimbi Kanyoro

Betty Jo Swayze Anderson **USA**

Constance A. Tate **USA**

Jo Sachiko Uehara **USA**

Ana Villanueva (**Switzerland**) in honour of Musimbi Kanyoro

Kathrin Vogler **Switzerland**

Sabine von der Mühl **Switzerland**

Randall K. Wilde **USA**

Marilyn E. Williams **USA**

Dr. Joanne Yamauchi (**USA**) in honour of Jo Uehara

YMCA of Denmark **Denmark**

YMCA of Norway Norges KFUK KFUM (**Norway**) in honour of women leaders

YWCA of Canberra **Australia**

YWCA of **Finland**

YWCA of **Japan**

YWCA of **Korea**

YWCA of **USA**

YWCA of El Paso del Norte Region, TX **USA**

YWCA of Mid-Atlantic Region **USA**

YWCA of Sauk Valley, IL **USA**

Geeske Zanen **Netherlands**

Inge Zinn-Pohl **Switzerland**

Carol Zundel **France**



AIDS 2008

XVII INTERNATIONAL AIDS CONFERENCE

Mexico City, 3-8 August



International Chair of the Conference:

Pedro Cahn, Argentina

Local Co-Chair:

Luis Soto-Ramirez, Mexico

www.aids2008.org